



LE BLAINVILLOIS

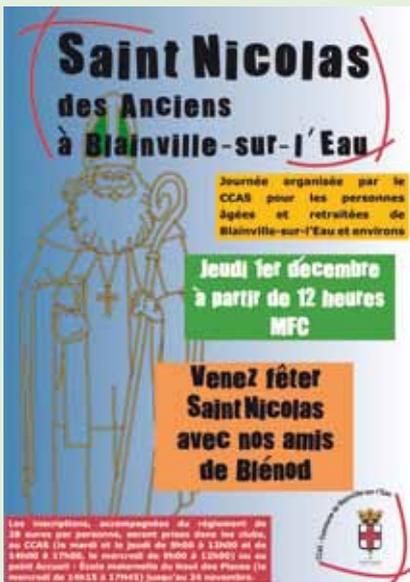
Novembre 2011
Nouvelle édition n°32

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- L'avenue Pierre Sénard rénovée
- Les listes électorales
- Réunions publiques

DANS VOS AGENDAS



A DECOUVRIR

Vous remarquerez que de plus en plus souvent, des Flashcodes apparaissent sur les outils de communication de la Mairie. Ces petits carrés graphiques vous permettent, à partir d'un smartphone avec connexion internet, d'avoir accès directement aux informations du site de la Commune. N'hésitez pas à les utiliser !!



Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Et si nous parlions structures d'accueil des enfants ?

Dans le Blainvillois d'octobre je faisais état de notre volonté de répondre au mieux aux attentes des parents par l'ouverture à MACARON de places supplémentaires en périscolaire sur le temps de la pause méridienne.

C'est chose faite depuis fin septembre et sa mise en œuvre avait été initiée avant même qu'une pétition présentée par quelques parents nous soit transmise.

Nous avons écouté les questions et interrogations légitimes des parents, répondu aux demandes de rendez vous, examiné les différents possibilités de réponses aux questions posées.

Aussi, cet exemple en est la preuve, il n'est pas nécessaire de mettre en place des pétitions pour se faire entendre du maire et des élus de la majorité municipale.

Cela étant dit

Adapter les capacités d'accueil de nos structures aux réels besoins

Respecter le niveau d'encadrement prévu par la réglementation par rapport au nombre maximum d'enfants pouvant être accueillis dans le cadre des agréments obtenus,

Mettre en place face aux enfants des équipes stables de professionnels

Répondre aux objectifs de la CAF sur le taux d'occupation à atteindre dans les structures,

Adopter une grille tarifaire prenant en compte le quotient familial et donc les ressources des familles (ce qui n'existait pas précédemment),

Mettre en place un règlement intérieur pour chaque type d'accueil afin de bénéficier d'un cadre commun à tous pour se protéger de l'arbitraire dans le règlement des situations particulières,

Assurer une vigilance tant sur le fonctionnement, la gestion du personnel et le suivi budgétaire des services,

sont, **depuis la municipalisation de ces services**, autant d'actions permettant une véritable lisibilité de ceux-ci, ce qui n'était pas le cas lors de la gestion précédente, et d'assurer leur pérennisation au regard des législations et réglementations qui les régissent et dont nous sommes respectueux.

C'est une politique de bon sens et de gestion financière et humaine rigoureuse que nous mettons en place, favorisant l'analyse des situations pour une réponse juste et adaptée à celles-ci et privilégiant par ailleurs l'intérêt général à l'intérêt particulier.

Annie FARRUDJA

A NOTER

Fermeture

La Mairie sera fermée **samedi 12 novembre matin**.

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 14 novembre** à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Les **mercredis 9 et 23 novembre**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Luis Mariano

Les participants au concert hommage à Luis Mariano le samedi 12 novembre au Zénith de Nancy ont rendez-vous à **13h30 à la MFC**, à **13h40 à la Chapelle du Haut des Places** et à **13h50 à l'église pour le passage du bus**.

Objets encombrants

Mercredi 7 décembre - Sortir les objets la veille au soir après 20h00.

Calendrier des chasses

Bois de Blainville et bois l'Abbé : mardi 8 - vendredi 11 - lundi 14 - lundi 21 - mardi 22 novembre.

Bois du Haut des Places - Bois d'Einville - D9 - lieu-dit Mortaménil : jeudi 3 - samedi 5 - samedi 12 - jeudi 17 - samedi 19 - samedi 26 novembre.

Les potes à Michou : samedi 5, dimanche 6, samedi 19, dimanche 20 novembre.

G/F d'Adoménil : samedi 5 - mardi 8 - mardi 15 - jeudi 17 - mardi 22 - jeudi 24 - mardi 29 novembre.

Chez nos voisins damelibériens

Vendredi 4 novembre - Conférence

Film et conférence "Niger, du fleuve aux savanes, dans les pas du Kabo Ana". Présenté par Jean-Pierre VALENTIN, salle Mandela à 20h30. Entrée gratuite.

Dimanche 6 novembre dès 14h00 - Sport

Cyclo-cross à la zone de Loisirs. Proposé par Macadam's cowboy de Badonviller et le Comité des Fêtes.

Dimanche 13 Novembre dès 13h00 - Sport

Les Foulées de Damelevières. Trophée sport loisirs. Inscriptions sur place dès 13h00, première course à 14h00. Organisées par le Comité des Fêtes et l'ACBD Basket.

25, 26, 27 novembre - Marché de Saint-Nicolas

Salle des Fêtes et Chapiteau. Vendredi de 16h00 à 18h00, samedi et dimanche de 14h00 à 19h00. Entrée libre.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Concours de livres illustrés



Blainville-sur-l'Eau".

Les dessinateurs en herbe pourront donc laisser libre cours à leur imagination et proposer, du **2 novembre au 2 décembre**, leurs créations.

Le premier de chaque catégorie se verra remettre un prix d'une valeur de 100 euros, les 2^{ème} et 3^{ème} recevront des chèques-lire, et toutes les oeuvres seront ensuite exposées à la Médiathèque durant un mois (règlement disponible à la Médiathèque).

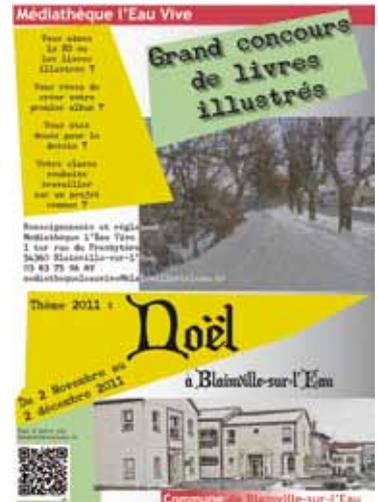
A vos crayons !!!

> Du 2 novembre au 2 décembre 2011

> Du 2 au 30 novembre - Exposition des travaux réalisés par les enfants lors des ateliers d'illustrations encadrés par Jean-Marc MATHIS.

Suite au succès rencontré l'an passé, la Médiathèque l'Eau Vive organise la deuxième édition de son concours de livres illustrés, destiné aux enfants, adultes et établissements scolaires. Le thème choisi cette année est "Un Noël à

Les nouveautés de la Médiathèque sont sur www.blainvillesurleau.fr



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudi 3 novembre dès 14h00 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre Eric SCHMITT. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Samedi 5 novembre dès 20h00 - Loto

Organisé par l'ACBD Pétanque. 4 euros le carton, 15 euros les 6. Réservation auprès de Marcel LELOUP (03 83 75 94 01 ou 06 15 51 29 39). Salle des fêtes de Damelevières.

Dimanche 6 novembre dès 14h30 - Thé dansant

Le club Dam'Loisirs organise un thé dansant, animé par l'orchestre Jean-Claude MAUSOLEO. 7 euros (brioche offerte). Salle des fêtes de Damelevières.

Vendredi 11 novembre dès 12h30 - Repas dansant

Organisé par l'AMC, animé par Maurice POIROT. Participation de 30 euros, réservation avant le 5 novembre au 03 83 46 95 65 ou au 03 83 75 72 25.

Mercredi 16 novembre à 14h30 - Café-lecture

Discussion à propos d'un livre, d'un article ou d'une émission, le tout autour d'un café ou d'un thé. Médiathèque l'Eau Vive. Organisé par les Amis de Georges.

Dimanche 13 novembre à partir de 14h30 - Thé dansant

Organisé par l'AMFC, animé par l'orchestre Benoît PRZYSBYLA - Entrée 7 euros (brioche comprise). Maison des Fêtes et de la Culture.

Dimanche 20 novembre dès 12h30 - Repas dansant

Organisé par la FNACA, animé par José PEREIRA. Participation de 29 euros (14,50 euros de 10 à 14 ans), réservation avant le 13 novembre au 03 83 75 05 68 ou au 06 82 20 40 27.

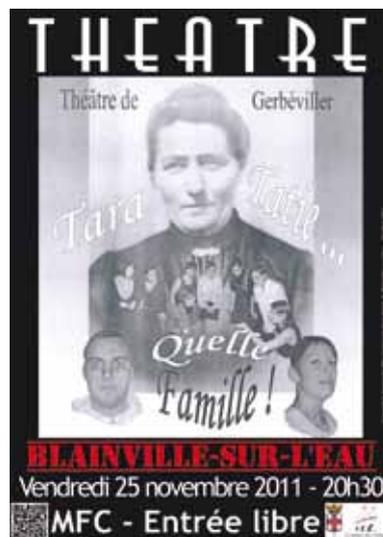
Mercredi 23 novembre de 14h00 à 15h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions sur place.

Samedi 26 novembre à 21h00 - Bal Folk

Le club de danses folkloriques de l'AMFC organise son traditionnel bal folk à la Maison des Fêtes et de la Culture. La soirée sera animée comme l'an passé par le groupe Free Folk Quartet. Tarif : 8 euros (étudiants : 5 euros).

COMITE DES FETES



93ème anniversaire de l'Armistice 1914 - 1918

Vendredi 11 novembre 2011

10h15 : Dépôt de gerbe au Monument aux morts de Vigneulles,

10h35 : Dépôt de gerbe au Monument aux morts de Barbonville,

11h00 : Dépôt de gerbe au Monument aux morts de Charmois,

11h20 : Dépôt de gerbe au Monument aux morts de Damelevières avec la participation de la fanfare des Libellules,

11h30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau avec la participation de la fanfare des Libellules,

11h45 : Dépôt de gerbes Stèle du Souvenir – Rond point de la Tuilerie à Blainville-sur-l'Eau avec la participation de la fanfare des Libellules,

12h00 : Vin d'Honneur offert par les deux municipalités à la Maison des Fêtes et de la Culture de Blainville-sur-l'Eau.



REUNIONS PUBLIQUES



Comme l'an passé, Madame le Maire, les adjoints et les élus de la majorité municipale proposent aux habitants de Blainville-sur-l'Eau de les rencontrer lors de réunions publiques ouvertes à toutes et à tous. Organisées afin de présenter les multiples actions de la municipalité, d'effectuer un bilan de mi-mandat ou bien sûr d'écouter les idées, les sollicitations ou les réclamations des Blainvillois, ces rencontres seront l'occasion pour tous d'échanger sur le présent et l'avenir de notre Commune. Vie sportive et associative, habitat et urbanisme, éducation et petite enfance, emploi et insertion, autant de sujets indispensables à la bonne marche de la démocratie citoyenne et communale.

Rendez-vous le **mercredi 16 novembre à la salle municipale du Haut des Places** et le **jeudi 17**

novembre à la MFC. Ces deux rencontres importantes pour la vie de notre Commune auront lieu toutes deux à 18h00.

PRECISIONS

Selon une jurisprudence constante confirmée par le Conseil d'Etat (CE, 10 juillet 1996, M. Coisne), la rédaction et la réalisation d'un bulletin municipal constitue une activité de service public. À ce service public s'attache donc le principe de neutralité.

Un bulletin d'information municipal ne peut en aucun cas constituer un moyen de promotion politique au profit de la majorité et par voie de conséquence de l'opposition. Le droit à l'expression des membres de l'opposition est encadré par le Code électoral...

Une collectivité ne peut informer ses administrés que sur les actes de sa gestion et non intervenir sur des questions de politique générale qui ne relèveraient pas de sa compétence.

Autrement dit, le droit à l'expression des élus instauré par la loi du 27 février 2002 se trouve encadré par les compétences dont dispose la collectivité territoriale. Toute utilisation d'une tribune libre qui porterait sur des aspects de politique nationale ou de politique relevant d'une autre collectivité locale affecterait la légalité des dépenses exposées en vu de la réalisation et de la diffusion de ce journal.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Madame Le Maire a censuré d'autorité notre article précédent alors que nous voulions simplement informer la population du déroulement à **Blainville** des primaires citoyennes. Bel exemple d'incitation à la vie démocratique !

En fait de démocratie, les Blainvillois sont contraints de rédiger des pétitions pour se faire entendre. **Récemment, nous avons été alertés par plusieurs dizaines d'usagers du service périscolaire.** Ils dénoncent les dysfonctionnements dont ils subissent les conséquences :

- Refus injustifié de l'accueil d'enfants à la cantine
- Pénalités financières en cas d'absence des enfants (maladie, changement de planning de travail des parents ...)
- Amplitudes horaires diminuées...

Aujourd'hui, certains parents sont contraints de scolariser leur(s) enfant(s) dans des communes plus accueillantes offrant un service périscolaire mieux adapté à leurs besoins.

Est-ce bien responsable alors que de nouvelles fermetures de classe se profilent ?

Ce dysfonctionnement fait l'objet d'une question écrite de notre part pour le prochain conseil municipal.

En matière de petite enfance et de jeunesse, nous voulons revenir à la politique du bon sens qui prévalait, une politique qui avait pour objectif de rendre un réel service aux usagers au coût le plus juste, pour tous et sans aucune discrimination. La municipalité se doit d'être au maximum à l'écoute et au service des Blainvillois et non le contraire.

Si vous faites partie de ces Blainvillois qui sont victimes de perte de service, n'hésitez pas à nous contacter. blainville.autrement@laposte.net

TRAVAUX

L'avenue Pierre SEMARD fait peau neuve

Comme nous l'avons annoncé dans le numéro du mois dernier, le CG54 va débiter très prochainement un grand chantier de rénovation de la chaussée de la RD1 avenue Pierre Sémard.

Le Centre Technique Municipal accompagne ces travaux en différents points :

- rénovation des avaloirs sur l'emprise des travaux
- remplacement des tampons sur la chaussée
- réfection partielle de trottoir en enrobé, de bordures et de caniveau (partie courbe à l'intersection des rues P. Sémard et des Corvées)
- réalisation de réseaux sous chaussée et trottoir pour l'implantation des deux futurs panneaux d'affichage lumineux (carrefour de l'avenue Pierre Sémard et de la rue Galliéni)
- rénovation de la signalisation horizontale.



Les entreprises mandatées par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle procéderont quant à elles au remplacement de la couche d'enrobé située entre la pharmacie et la banque SNVB. Une zone de ralentissement (chicane) sera également créée à la hauteur de la gendarmerie.

Pour garantir la sécurité des automobilistes, une circulation alternée sera mise en place sur la portion concernée durant toute la durée des travaux.

ELECTIONS

Inscription sur les listes électorales

La demande d'inscription sur les listes électorales peut se faire à tout moment de l'année. Néanmoins, pour voter à partir du 1er mars de l'année suivante, en 2012 par exemple, vous devez être inscrit avant le 31 décembre 2011.

Pour cela, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile dans la commune.

2012 sera une année riche en scrutins, n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire, ce qui vous permettra d'accomplir ce devoir citoyen.



SPORTS

Retrouvez tous les résultats des clubs sportifs blainvillois sur blainvillesurleau.fr, rubrique 'résultats sportifs'

Basket

Vendredi 4 novembre
SMEJ/Ludres - 20h45

Samedi 12 novembre
Mini poussins / Dombasle - 13h30
Poussins / Dombasle - 14h30
Cadets / Saint-Nicolas - 18h00
Seniors / Ludres PSV - 20h30

Samedi 19 novembre
Cadets / Lunéville - 18h00
Benjamins / SLUC - 14h00

Football

Samedi 5 novembre
U19 / Haroué - 15h30
U17-1 / Nancy HdL - 15h30
U15-2 / Baccarat - 15h30

Dimanche 6 novembre
Seniors 1 / Verdun - 15h00
Vétérans / Varangéville - 10h00

Samedi 12 novembre
U13-1 / Saint-Dié - 15h30
U13-2 / Chanteheux - 14h15

Dimanche 13 novembre
Seniors 2 / Ecouves - 15h00
Seniors 3 / Richarménil - 10h00

Samedi 26 novembre
U13-1 / Seichamps - 15h30
U13-2 / Dombasle - 14h15
U15-2 / Lunéville - 15h30
U17-1 / Laxou - 15h30

Dimanche 27 novembre
Seniors / Villers - 15h00
Vétérans / Sommerviller - 10h00

Tennis

Dimanche 06 novembre
9h00 : ACBD - Jarry 1
Dimanche 13 novembre
9h00 : ACBD - Vandoeuvre 1



CINEMA

Et si on allait au cinéma
Le CCAS propose, en lien avec le cinéma Impérial de Lunéville, une séance
le mardi 22 novembre
à 17h30

MON PIRE CAUCHEMAR

4 euros la place à régler au moment de l'inscription.

SEANCE OUVERTE À TOUS adultes et enfants

INSCRIPTIONS EN MAIRIE
les vendredi 18 et lundi 21 novembre de 15h00 à 17h00